



Número de Révision: 003.0

Date de sortie: 02/13/2017

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE ALUM LIQ known as Loctite(R)Fix(R) AlumLiquid	Numéro IDH:	702238
Type de produit:	Résine époxyde	numéro d'item	97453_10255000
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Votre contact:		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: (905) 814-6511		
2515 Meadowpine Boulevard	MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711		
	TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC		
	1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887		
	Internet: www.henkelna.com		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

ATTENTION: PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.
PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE.
PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.
PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU VERTIGES.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANES CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.
Intervention:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.
Stockage:	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.
Élimination:	Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux,

Numéro IDH: 702238

Nom du produit: LOCTITE ALUM LIQ known as Loctite(R)Fix(R) AlumLiquid

nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Aluminium	7429-90-5	50 - 60
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	25068-38-6	30 - 40
Diglycidyl éther de néopentylglycol	17557-23-2	1 - 5
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Symptoms:	Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Acides. Aldéhydes. Résines phénoliques. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage:

Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Assurer une ventilation adéquate. Garder le récipient fermé.

Stockage:

Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Entreposer loin des sources de chaleur, d'étincelles, de flammes ou autres d'inflammation.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Aluminium	1 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	15 mg/m3 PEL (en Al) poussière totales 5 mg/m3 PEL (en Al) Fraction alvéolaire. 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales	Rien	Rien
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Rien	Rien	Rien	Rien
Diglycidyl éther de néopentylglycol	Rien	Rien	Rien	Rien
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Rien	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permissibles.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser les limites d'exposition établies.

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau:

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:

Pâte

Couleur:

Gris

Odeur:

Doux

Seuil de détection d'odeur:

Non disponible

Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non applicable
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.7152
Densité de vapeur:	> 1 (Air = 1)
Point d'éclair:	149 °C (300.2 °F) Tagliabue en vase fermée
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Inférieur à l'acétate de butyle.
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	< 1.0 %; < 10 g/l (valeur pour la résine et le durcisseur ensemble) (estimé)
Viscosité:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Acides. Aldéhydes. Résines phénoliques. Fumées toxiques. Vapeurs irritantes.
Produits incompatibles:	Oxydants. Acides. Bases. Amines.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles. Protéger contre la lumière solaire.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire. Somnolence. Étourdissement.
Contact avec la peau:	Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau.
Contact avec les yeux:	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ingestion:	Non prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Aluminium	Rien	Système nerveux central, Irritant, Poumon
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Rien	Allergène, Irritant
Diglycidyl éther de néopentylglycol	Rien	Allergène, Sang, Moelle osseuse, Système immunitaire, Irritant, Reproductif
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Rien	Allergène, Irritant

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Aluminium	Non	Non	Non
Epichlorohydrin-4,4'-isopropylidene diphenol resin	Non	Non	Non
Diglycidyl éther de néopentylglycol	Non	Non	Non
[3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Bisphenol-A Epichlorhydrin resin)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3082
Groupe d'emballage: III

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Bisphenol-A Epichlorhydrin resin)
Division: 9
Numéro d'identification: UN 3082
Groupe d'emballage: III
Polluant marin: Bisphenol-A Epichlorhydrin resin

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**Information sur la réglementation Canadienne**

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Rebecca Coons, Affaires Réglementaires Spécialiste

Date de sortie: 02/13/2017

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.



Número de Révision: 005.0

Date de sortie: 01/18/2017

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE ALUM LIQ known as Loctite(R) Fixmaster(R) Alumi	Numéro IDH:	702239
Type de produit:	Durcisseur époxyde	numéro d'item	97453_239000
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Votre contact:		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: +1 (905) 814-6511		
Meadowpine Boulevard 2515	MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711		
	TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC		
	1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887		
	Internet: www.henkelna.com		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE	
DANGER:	NOCIF EN CAS D'INGESTION OU DE CONTACT CUTANE. PROVOQUE DES BRULURES DE LA PEAU ET DES LESIONS OCULAIRES GRAVES. PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. PEUT PROVOQUER DES SYMPTOMES ALLERGIQUES OU D'ASTHME OU DES DIFFICULTES RESPIRATOIRES PAR INHALATION.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
TOXICITE AIGUË ORAL(E)	4
TOXICITE AIGUË CUTANE(E)	4
CORROSION CUTANEE	1B
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1

PICTOGRAMME(S)

Conseils de prudence

Prévention:	Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Intervention:	EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Communiquer immédiatement avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. EN CAS DE

Numéro IDH: 702239

Nom du produit: LOCTITE ALUM LIQ known as Loctite(R) Fixmaster(R) Alumi

Stockage:
Élimination:

CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. En cas de symptômes respiratoires : appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Garder sous clé.

Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
3,6-Diazaoctane-1,8-diamine	112-24-3	30 - 40
Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallol et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine	68082-29-1	30 - 40
N-aminoéthylpipérazine	140-31-8	10 - 20
Nonylphénol	25154-52-3	5 - 10
acides gras de tallol, produits de réaction avec la tétraéthylènepentamine	68953-36-6	1 - 5
Glycéryl poly(oxypropyle) triamine	64852-22-8	1 - 5
Diéthylènetriamine	111-40-0	0.1 - 1
4,4'-Isopropylidenediphénol	80-05-7	0.1 - 1
Tetraéthylènepentamine	112-57-2	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Appeler un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Symptômes:	Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Néant

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Ammoniaque. Aldéhydes. Acides. Résines phénoliques. Des fumées toxiques. Vapeurs irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Assurer une aération et une ventilation suffisantes. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Ne pas goûter ou avaler. Garder le récipient fermé. Assurer une ventilation adéquate. Bien laver avant manipulation.

Stockage: Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles. Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Durée de Conservation Déclaration: Non disponible

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
3,6-Diazaoctane-1,8-diamine	Rien	Rien	1 ppm (6 mg/m ³) TWA (PEAU)	Rien
Dimères d'acides gras en C18 insaturés, polymérisés avec des acides gras de tallol et la N,N'-bis(2-aminoéthyl)ethane-1,2-diamine	Rien	Rien	Rien	Rien
N-aminoéthylpipérazine	Rien	Rien	Rien	Rien
Nonylphénol	Rien	Rien	Rien	Rien
acides gras de tallol, produits de réaction avec la tétraéthylène-pentamine	Rien	Rien	Rien	Rien
Glycéryl poly(oxypropyle) triamine	Rien	Rien	Rien	Rien
Diéthylentriamine	(PEAU) 1 ppm TWA	Rien	Rien	Rien
4,4'-Isopropylidenediphenol	Rien	Rien	Rien	Rien
Tetraéthylène-pentamine	Rien	Rien	(PEAU) Aérosol 1 ppm (5 mg/m ³) TWA Aérosol (Sensibilisateur de la peau)	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

Protection de la peau: Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide
Couleur:	Bleu
Odeur:	Ammoniacale
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	137 - 293 °C (278.6 - 559.4 °F)
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	0.99
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	> 93 °C (> 199.4 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	< 1.0 %; < 10 g/l (valeur pour la résine et le durcisseur ensemble) (estimé)
Viscosité:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Réactions dangereuses:	Néant dans des conditions normales de traitement.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. De l'ammoniaque. Aldéhydes. Des acides. Résines phénoliques. Fumées toxiques. Vapeurs irritantes.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts. Acides de Lewis forts. Acides minéraux forts. Des bases fortes. Aldéhydes. Cétones. Acrylates. Halogénures organiques.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Peut causer une réaction allergique des voies respiratoires. Les buées, les vapeurs ou le liquide peut causer une irritation grave ou des brûlures.
Contact avec la peau:	Cause des brûlures à la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau. Nocif par contact avec la peau.
Contact avec les yeux:	Cause des brûlures aux yeux. Provoque des lésions oculaires graves.
Ingestion:	L'ingestion cause des brûlures graves à la bouche et à la gorge, ainsi qu'un danger de perforation de l'oesophage et de l'estomac. Nocif en cas d'ingestion. Peut présenter un risque d'aspiration si avalé.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
3,6-Diazaoctane-1,8-diamine	Rien	Allergène, Corrosif, Développemental, Irritant, Mutagène
Dimeres d'acides gras en C18 insaturés, polymerisés avec des acides gras de tallol et la N,N'-bis(2-aminoethyl)ethane-1,2-diamine	Rien	Aucune information
N-aminoéthylpipérazine	Rien	Irritant, Corrosif, Allergène
Nonylphénol	Oral LD50 (Rat) = 1,600 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 2,140 mg/kg	Allergène, Corrosif, Irritant, Reins
acides gras de tallol, produits de réaction avec la tétraéthylènepentamine	Rien	Aucune information
Glycéryl poly(oxypropyle) triamine	Rien	Aucune information
Diéthylènetriamine	Oral LD50 (Rat) Approximate 1,140 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1,080 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2.33 g/kg	Allergène, Irritant, Yeux
4,4'-Isopropylidenediphenol	Oral LD50 (Rat) = 4,100 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 3,300 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 5,280 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 2,500 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 4,100 mg/kg	Allergène, Sang, Irritant, Reins, Reproductif, Rate
Tetraéthylènepentamine	Oral LD50 (Rat) = 3.99 g/kg Oral LD50 (Rat) = 2.1 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = 0.66 g/kg	Irritant, Mutagène, Allergène

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
3,6-Diazaoctane-1,8-diamine	Non	Non	Non
Dimeres d'acides gras en C18 insaturés, polymerisés avec des acides gras de tallol et la N,N'-bis(2-aminoethyl)ethane-1,2-diamine	Non	Non	Non
N-aminoéthylpipérazine	Non	Non	Non
Nonylphénol	Non	Non	Non
acides gras de tallol, produits de réaction avec la tétraéthylènepentamine	Non	Non	Non
Glycéryl poly(oxypropyle) triamine	Non	Non	Non
Diéthylènetriamine	Non	Non	Non
4,4'-Isopropylidenediphenol	Non	Non	Non
Tetraéthylènepentamine	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A. (Aminoethylpiperazine, Triethylenetetramine, Nonylphenol)
Division: 8
Numéro d'identification: UN 2735
Groupe d'emballage: II

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (Aminoethylpiperazine, Triethylenetetramine, Nonylphenol)
Division: 8
Numéro d'identification: UN 2735
Groupe d'emballage: II

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (Aminoethylpiperazine, Triethylenetetramine, Nonylphenol)
Division: 8
Numéro d'identification: UN 2735
Groupe d'emballage: II
Polluant marin: Nonylphenol

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Rebecca Coons, Affaires Réglementaires Spécialiste

Date de sortie: 01/18/2017

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.